

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LA PLACE MARSEILLAISE APPELLE A LA SAUVEGARDE DE LA FILIERE FERRY A MARSEILLE ET EN CORSE

Marseille, le 25 novembre 2021

En septembre dernier, lors de la 17<sup>ème</sup> édition des Assises de l'économie maritime, le Président de la République annonçait nombre de mesures en faveur de la compétitivité des armateurs français et de l'attractivité du pavillon français.

Si ces mesures s'inscrivent dans une ambition positive de renforcement de l'économie maritime nationale, elles ne doivent pas masquer l'instabilité majeure qui continue de peser sur la filière ferry à Marseille et particulièrement sur les compagnies, CORSICA linea et La Méridionale.

**La filière marseillaise est menacée par la récurrence des attaques contre la DSP Continent-Corse.** A l'initiative de la compagnie Corsica Ferries qui officie sous pavillon italien une enquête sur les contrats de DSP a été ouverte par la Commission européenne générant une **instabilité sur la continuité territoriale et l'avenir de l'activité depuis Marseille vers la Corse.**

Sans DSP, la filière passager Continent-Corse serait dominée par un monopole sous pavillon italien low-cost au départ du port de Toulon, avec **l'arrêt du transport passager depuis Marseille**, allant à l'inverse de la politique de développement menée sur le port de Marseille Fos.

Pour la filière fret, l'absence de DSP et le découplage de l'activité fret-passagers **mettraient en péril la logistique portuaire marseillaise**, attireraient des acteurs bien moins investis en faveur de leur transition environnementale et **démultiplieraient la circulation maritime entre le continent et la Corse et son coût environnemental.**

**Une épée de Damoclès pèse donc sur les deux compagnies qui sont engagées sur un plan sociétal et environnemental et participent pleinement au rayonnement et à l'essor de la place portuaire marseillaise.**

La **pérennité de 2 500 emplois, directs et indirects, entre Marseille et la Corse est également menacée.** Il s'agit d'**emplois qualifiés, à haute valeur ajoutée**, qui contribuent à irriguer nos territoires en compétences, notamment techniques et industrielles : marins, ingénieurs maritimes, ingénieurs en développement durable, soudeurs, électriciens, logisticiens, dockers, chargeurs, pilotes maritimes, lamanage, remorquage, fonctions supports avec un fort accent sur la digitalisation des savoir-faire, etc.

C'est pourquoi, face à ce risque majeur pour le territoire et animés par l'esprit d'équipage cher au Président de la République, **les acteurs économiques et publics à Marseille et en Corse ont décidé de se mobiliser pour défendre toute une filière**, garante de la mutation durable de nos territoires. Il s'agit d'une filière clé non seulement **pour l'avenir de l'activité ferry** sous pavillon français à Marseille et en Corse, mais également pour **l'avenir stratégique de la place portuaire marseillaise** – porte de l'Europe sur la Méditerranée – et de **l'économie maritime en Corse.**

Les nombreuses déclarations d'intention sur la compétitivité du pavillon français conjuguées aux récentes déclarations visant à faire de Marseille une ville en Grand, doivent donner lieu à l'instauration d'un **environnement juridique stable, assurant un soutien concret à la filière et ses acteurs.**

**Comme cela a été le cas pour Brittany Ferries, les acteurs marseillais souhaitent obtenir un soutien de l'Etat et demandent d'une seule voix une position de fermeté de la France auprès de Bruxelles concernant la DSP, seul moyen d'assurer un socle juridique et social stable aux compagnies.**

Contact : [umf@umf.asso.fr](mailto:umf@umf.asso.fr)